



## L'institut Supérieur Maria Montessori, nouveau partenaire de confiance de la FFEC.

**Boulogne-Billancourt, le 12 septembre 2022** – La Fédération compte désormais un nouveau partenaire de confiance avec l'Institut Supérieur Maria Montessori (ISMM).

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente 800 entreprises employant 23 000 salariés et gérant 2 300 établissements d'accueil du jeune enfant soit 57 000 places de crèches au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Grâce à ce partenariat entre la FFEC et l'Institut Supérieur Maria Montessori (ISMM), les entreprises de crèches et de micro-crèches adhérentes de la FFEC ont désormais accès au catalogue de formations Montessori reconnues par l'Association Montessori Internationale (AMI) et un accompagnement vers l'approche de la pédagogie Montessori, à tarifs préférentiels.

Ce catalogue propose des formations à la pédagogie Montessori soit dans les centres de formations de l'institut (Paris, Lyon, Montpellier), soit dans les locaux des entreprises de crèches et de micro-crèches adhérentes.

### [A propos de l'Institut Supérieur Maria Montessori:](#)

L'Institut Supérieur Maria Montessori (ISMM) est une association loi 1901, fondée en 1998.

Agréé par l'Association Montessori Internationale (AMI), l'institut forme plus de 400 professionnels par an sur ses sites de Nogent-sur-Marne, Lyon et Montpellier, et dans son école d'application l'École Montessori de Paris. L'institut délivre le diplôme Montessori International d'éducateur ainsi que le certificat Montessori International d'assistant, reconnus dans les établissements Montessori du monde.

L'ISMM est membre fondateur de la Fondation Montessori de France. Il collabore chaque année, à l'organisation de l'Université Ouverte du Bébé.

### [A propos de la FFEC :](#)

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 800 entreprises adhérentes représentant 2 300 établissements, soit plus de 57 000 places de crèches en France et employant 23 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et dépasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.